

UNE TRENTAINE DE MEMBRES SONT D'AYLMER

Les cadets du Régiment de Hull reprennent leurs activités



LAURENT **Robillard-Cardinal**

Le 30 septembre dernier se tenait la première « parade du commandant » de la nouvelle saison d'entraînement des cadets du Régiment de Hull au Manège militaire de Salaberry. Ce corps de cadet dessert la population de Hull et aussi d'Aylmer.

Plus de 100 cadets membres de cette grande famille, dont une trentaine d'Aylmer, étaient présents pour l'occasion

dont plusieurs nouveaux visages. Ce fut l'occasion de souligner les réussites de plusieurs membres durant les camps d'été et de lancer la nouvelle année d'entraînement.

Un moment de transition important s'est déroulé le 30 septembre dernier alors que la cadette adjudant-chef Widney Belfort, ayant atteint l'âge limite de 18 ans, passa la canne d'adjudant-chef à son frère cadet Witlet Belfort.

Les cadets du Régiment de Hull reprennent leurs activités

D'ailleurs, comme il est mentionné par le capitaine du Corps de Cadet 2644, Jacques Tardivel, qui lui même habite à Aylmer, «les Cadets de l'armée permettent aux jeunes âgés de 12 à 18 ans de vivre des expériences fantastiques. Les activités des Cadets de l'armée sont orientées vers le plein air, le sport et le civisme. Par exemple, tout dernièrement, nos cadets ont eu l'occasion de participer à une fin de semaine au Lac Philippe où le vélo de montagne, le canot et la course d'orientation furent mis en pratique. L'hiver dernier, les cadets ont essayé le camping d'hiver, le traineau à chien, la raquette, et bien plus encore. Le tout se terminant par une note sucrée, soit de la tige d'érable sur neige! »

Ceux et celles qui sont intéressés peuvent s'inscrire tous les mercredis soir dès 18:30 au Manège militaire Salaberry situé au 188, boulevard Alexandre-Taché, à Hull. Ce bâtiment remarquable construit en 1938 sur un terrain donné par le Col. Fraser Hadley a été conçu par l'architecte hullois Lucien Sarra-Bournet.

Les cadets ne s'engagent aucunement à servir comme militaires et peuvent quitter lorsqu'ils le désirent. En fait, les corps de cadets sont des organismes civils, entièrement soutenu par le ministère de la Défense nationale et la Ligue des cadets de l'Armée du Canada. C'est pourquoi le programme est gratuit.

(LRC)